



Les "BRÈVES" de la SA SNCF

CSE du 20 avril 2021

SOMMAIRE

- Projet de nouvelle organisation au sein de la Direction de la Sûreté
- Information relative à l'évolution d'organisation de la DESTE
- Information relative au projet d'évolution de la répartition des postes d'encadrement paramédicaux sur le territoire Est et IDF
- Restitution de l'enquête télétravail
- Informations Pratiques UNSA-Ferroviaire

Extrait de la déclaration liminaire lue en séance

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les élus,

Avril 2021, Les jours se suivent et se ressemblent...Les autorités sanitaires françaises ne peuvent toujours pas garantir l'accès à la vaccination pour tous, car il faut préserver les stocks de vaccins pour les seconds rappels. Le pays manque toujours de doses. L'accès à la vaccination des patients plus jeunes, y compris en pharmacie est cependant un signe d'espoir.

Malgré ce contexte, l'exécutif durcit le ton pour tenter de freiner l'épidémie : sanctions pour les restaurateurs récalcitrants (enfin pas pour tout le monde ... que l'on soit riche ou misérable...), dispositif policier accru après 19 heures afin de faire respecter le couvre-feu.

Retrouvez l'intégralité de la déclaration UNSA-Ferroviaire [ICI](#)

À LA UNE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

MAI	Ordinaire : 18 (19 en option) Extra Bilan CSE SNCF SA : 25
JUIN Ordinaire dont SSCT	8 (9 en option) Extra bloc 2 et 3 : 24 juin
JUILLET	Ordinaire : 8
AOÛT	Ordinaire : 31
SEPTEMBRE	Ordinaire dont SSCT : 14 (15 en option)
OCTOBRE	Ordinaire : 19 (20 en option)
NOVEMBRE	Ordinaire : 16 (17 en option)
DÉCEMBRE	Ordinaire dont consultation PAPACT SSCT + plan de formation : 13 après midi et 14 (15 en option)

N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER VOS ÉLU-E-S UNSA-FERROVIAIRE



Sûreté Ferroviaire

Projet de nouvelle organisation au sein de la Direction de la Sûreté

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

On pourrait dire, encore une énième réorganisation. Il n'en est rien. La Sûreté 2.0 ?

Cette réorganisation est importante à plusieurs titres :

- Elle redéfinit la Gouvernance de la DDS auprès de DZS, « *puisque les distorsions ne peuvent plus exister* »
- Elle se recentre sur 5 directions,
- Elle donne plus de lisibilité, plus de cohérence et on voit plus clairement Qui fait Quoi,
- Elle décloisonne le fonctionnement et la prise de décisions.

On note cependant que l'organigramme reste à finaliser pour savoir **Qui sera Où**.

Sur la situation de l'emploi, Il y a certes 7 suppressions de postes au total, mais il y a aussi 15 postes créés, soit une balance positive de 8 postes.

L'[UNSA-Ferroviaire](#) sera particulièrement attentive à ce point. Il ne serait pas acceptable qu'il reste des agents en délicatesse.

Cette réorganisation ne serait pas si importante si elle ne s'accompagnait pas d'une rénovation managériale.

Si l'on en croit les propos du Directeur de la Sûreté : « *la culture de la bienveillance managériale est à redécouvrir* ».

L'[UNSA-Ferroviaire](#) partage bien évidemment car la démarche semble positive et on ne peut qu'y adhérer.

C'est le changement que le terrain attend, et le terrain trépigne !

« *Energie collaborative* », « *capacité d'initiative* » et « *capacité opérationnelle* », autant de concepts qui redonneraient du sens au travail pour les agents de la SUGE.

Car en effet, ce sens a été perdu. La faute à qui, la faute à quoi ?

À la contractualisation ? Oui en partie.

À la réalisation d'heures Sûreté sans autre finalité que de faire des heures ? Oui aussi.

La faute à un système, une organisation qui opposait deux blocs l'un à l'autre, encadrement contre agents ? Oui, en partie.

À un management trop vertical ? Oui, aussi...

L'agent redevient acteur sur le terrain, et répondra au Quoi par Comment.

À un problème donné, il aura à trouver la solution.

Le sens au travail passe par là. C'est positif et l'[UNSA-Ferroviaire](#) y adhère.

Même si ce n'est pas pour tout de suite, avec l'arrivée de « *contrat d'objectifs* » et la probable fin de la contractualisation telle que nous la connaissons, exaspérante au possible tant pour les managers que les agents de terrain, on se dit que maintenant les planètes sont alignées pour une Sûreté 2.0 !



SA SNCF

Information relative à l'évolution d'organisation de la Direction de l'Engagement Sociétal et de la Transition Écologique (DESTE)

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

Après consultation en avril 2020 du CSE de la SA SNCF pour la création de la DESTE, les élus sont informés pour partager un ajustement de l'organisation de cette direction.

Cette évolution trouve ses origines dans la déclinaison des travaux du projet d'entreprise « TOUS SNCF » au sein des différentes entités du Groupe SNCF et des réflexions qui ont émergées quant à la stratégie la plus appropriée à décliner.

Si la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) a été placée au cœur de la stratégie du Groupe comme un incontournable, la place et la collaboration de la DESTE s'est dessinée au fil de la déclinaison et nécessite deux compléments d'organisation.

Cela se traduit par la mise en place d'un 4ème pôle appelé « transformation et innovation », qui résulte d'un assemblage d'entités existantes mais aussi par l'incorporation d'une entité nouvelle appelé « Lab Mass Transit ».

L'[UNSA-Ferroviaire](#) comprend que la DESTE se renforce afin d'apporter une meilleure expertise à l'ensemble de ses interlocuteurs dans le Groupe et crée 2 postes à la qualification F.

L'[UNSA-Ferroviaire](#) ne peut que se satisfaire d'une organisation plus efficiente et surtout de la création de 2 postes à la qualification F.

Cette information a été aussi l'occasion de rappeler au chef de projet « TOUS SNCF » du Groupe Public Unifié, l'implication de notre organisation dans la déclinaison de ce projet. L'[UNSA-Ferroviaire](#) a confirmé son attachement à pouvoir partager sur le projet d'entreprise qui fait le lien entre tous les salariés de notre entreprise quel que soit le domaine d'activité et demandé un rappel aux entités restées muettes à nos sollicitations.



SERVICES MÉDICAUX

Information relative au projet d'évolution de la répartition des postes d'encadrement paramédicaux sur le territoire Est et IDF

La Direction des Services médicaux (DSM) envisage d'adapter le maillage managérial de ses cadres paramédicaux pour plusieurs raisons :

- Le renouvellement de l'agrément qui est assorti de recommandations notamment l'augmentation de délégations d'actes Infirmiers-ières (VIP), le développement des actions de prévention et la diversification des offres avec la mise en place d'équipes pluridisciplinaires.
- Le contexte COVID a mis en exergue la nécessité de proposer une médecine d'aptitude sécurité plus souple et adaptable aux attentes des clients du ferroviaire aussi bien en termes de volume d'activité que de lieux de visite.
- La réforme du système ferroviaire a entraîné une évolution des effectifs agents à la hausse ou à la baisse se répercutant sur l'activité des cabinets médicaux régionaux.

Compte-tenu de ces éléments de contexte, ces évolutions ont pour ambition de décliner trois objectifs :

- Recentrer le management sur Ile de France notamment pour l'aptitude sécurité. À ce jour, il y a 3 Centres Ferroviaires d'Aptitude Sécurité (CFAS) parisiens qui absorbent 80% (dont 70% à Paris Est) de l'activité nationale avec un effectif de 25 salariés paramédicaux mobilisant 3 Dirigeants Paramédicaux Territoriaux (DPT) et 3 Adjoint aux Dirigeants Paramédicaux Territoriaux (ADPT).

La DSM envisage de mettre en place une animation unique et centralisée du personnel affecté aux trois CFAS parisiens en créant un poste de DPT, d'ADPT et de secrétaire-assistant en charge de l'animation managériale des secrétaires. Ces trois postes seront basés à Paris Est.

- Rééquilibrer le nombre de salariés gérés par manager.
- Affirmer le rôle des ADPT en tant que managers de proximité et des DPT en tant qu'animateur de la relation client et manager d'unité opérationnelle.

Ce projet d'évolution se fait à effectif constant avec un focus à ce jour sur le territoire EST (pas de besoin identifié pour l'instant sur l'OUEST)

Il est conduit au fil de l'eau en fonction des opportunités (mouvements de personnel, départ de l'entreprise ou mobilité).

Cette nouvelle organisation entraîne des impacts avec des évolutions de postes :

- Évolution du poste de DPT pour la Région Paris Nord en poste de -DPT Aptitude pour les trois CFAS parisiens (basé à Paris Est). Le poste de DPT pour la Région Paris Nord serait couvert par la dirigeante de Paris Est (déchargée de l'aptitude sécurité) ;
- Évolution du poste de ADPT pour la région Paris Est en poste d'ADPT pour les trois CFAS parisiens (basé à Paris Est) ;
- Évolution du poste de DPT pour la région Bourgogne Franche Comté en poste d'ADPT qui serait rattaché à la Dirigeante de Paris Sud Est (déchargée de l'aptitude sécurité) ;
- Évolution du poste d'ADPT de la Région Paris Rive Gauche en poste d'ADPT pour les régions Alsace et Champagne Ardennes qui serait rattaché à la Dirigeante de la région Alsace.

Ce projet a été élaboré en concertation avec les dirigeants paramédicaux.

Les offres de postes seront mises en ligne à la suite du passage au CSE du 20/04.

Un tuteur sera proposé à chaque agent nommé en cas de besoin pour aide au poste de manager.

[Les élus UNSA-Ferroviaire ont interpellé la DSM sur plusieurs points \(page suivante\)](#)



SERVICES MÉDICAUX

Information relative au projet d'évolution de la répartition des postes d'encadrement paramédicaux sur le territoire Est et IDF

- Concernant l'aptitude sécurité à la suite de la mise en place d'un(e) DPT et d'un(e) ADPT, est-il envisagé à terme la création d'un seul centre d'aptitude en Ile de France qui regrouperait les 3 centres actuels ?

Et est-il prévu que les personnels des 3 centres se remplacent en cas de besoin ?

La DSM répond qu'à ce jour, il n'y a aucune volonté de créer un seul centre d'aptitude en Ile de France. Cependant elle ne s'interdit pas une réflexion portant sur le regroupement sur un seul site dans le cadre de son plan d'amélioration continue avec pour objectif la territorialité.

Concernant les remplacements il y a déjà, mais rarement, des personnels qui remplacent en cas de besoin sinon la DSM fait appel à l'intérim.

Les élus UNSA-Ferroviaire veilleront à ce que territorialité, productivité, rentabilité ne soient pas les maîtres-mots de ce projet au détriment des salariés.

- Sur la nécessité d'informer les élus concernant les éventuelles suppressions de postes en lien avec un projet conduit au fil de l'eau en fonction des opportunités.

La DSM assure qu'il n'y a aucune volonté de supprimer des postes, qu'il s'agit plus "d'un jeu de chaises musicales" en fonction des candidatures émanant des professionnels de terrain pour assurer des fonctions d'encadrement.

Leur remplacement sera étudié au cas par cas en fonction des effectifs affectés à ces professionnels.

La Direction s'engage à informer les élus à chaque évolution envisagée.

Les élus UNSA-Ferroviaire seront attentifs aux engagements pris par la DSM.

- Sur la situation du cabinet médical de Dijon en attente de la nomination d'un(e) ADPT, si c'est un membre de l'équipe qui est choisi les élus UNSA-Ferroviaire demandent son remplacement et qu'une vigilance soit portée sur sa charge de travail étant donné l'étendue de la région.

Les élus UNSA-Ferroviaire porteront une attention particulière à ce sujet.

- Concernant le déroulement de carrière des infirmiers-ières, même si la DSM projette cette évolution à effectif constant, il n'en demeure pas moins que celui-ci est impacté à la baisse. Il y a en effet un glissement d'un poste de DPT (qualif G) en poste d'ADPT (qualif F) sur la région Bourgogne Franche-Comté.

La DSM a tenté de rassurer les élus en précisant que la filière expertise pour l'accès à la qualification F va être renforcée, pour l'instant en cours de finalisation sur la GPEC.

Les élus UNSA-Ferroviaire ne sont pas dupes et entrevoient clairement la diminution des possibilités d'évolution et d'accès à F à travers l'expertise, constaté largement au fil des ans et des commissions de notations.

Une première cette année ! Aucun accès à F sur l'exercice de notations en cours.

Les élus UNSA-Ferroviaire déplorent que les engagements pris ces dernières années par la DSM concernant la mise en place de passerelles au sein du GPU n'aient pas abouti.

Les élus UNSA-Ferroviaire ne baisseront jamais les armes sur ce sujet !

- Sur la création du poste de secrétaire-assistante avec animation managériale des secrétaires, les élus ont demandé à connaître la fiche de poste, le calibrage du poste.

La DSM n'a fourni aucun élément sur ces sujets, actuellement en cours de finalisation

Les élus UNSA-Ferroviaire suivront ce point avec vigilance.



SNCF SA

Restitution de l'enquête sur le télétravail

ZOOM sur le télétravail : SNCF SA en situation de signer de nouveaux avenants.

La présidente du CSE est revenue une nouvelle fois sur le sujet du télétravail et de sa pérennité sur la SA, après la période de pandémie.

Pour ce faire, la direction avait déjà présenté au CSE de mars un premier retour sur l'enquête télétravail. Dans la mesure où 91% des répondants souhaitent maintenir du télétravail à la fin de la crise sanitaire l'évolution est incontestable. Il faut noter également une demande de souplesse puisque 54% des salariés interrogés ont une préférence pour des jours fixes et 40% pour des jours flexibles.

À noter que 74% des salariées souhaitent télétravailler de chez eux, mais 26% envisagent de télétravailler ailleurs : résidence secondaire, local SNCF proche du domicile ou lieux de coworking.

Parallèlement, plus de 60% des agents envisagent une modification de l'environnement du travail pour le travail sur site à l'issue de la période actuelle.

Pour que le télétravail puisse se pérenniser dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'améliorer les conditions du télétravail, tant en ce qui concerne les aspects matériels que managériaux.

Il est remarquable que le taux de satisfaction concernant les outils et services numériques soit relativement élevé (entre 73 et 90%). L'effort principal à porter n'est donc pas prioritairement sur les outils numériques, sauf exceptions

La direction de la SA a fait le choix de lancer une dynamique et d'embarquer les managers dans une réflexion à ce sujet.

650 managers ont été invités à une rencontre le 15 avril dernier pour engager le développement du télétravail au sein de la SA.

Des formations courtes au management hybride (présence physique / télétravail) sont mises en place dès la fin du mois de mai pour accompagner la mise en œuvre du déploiement du télétravail sous avenant au contrat de travail.

D'autres formations animées par l'EDHEC (École des hautes études commerciales) seront mises en place prochainement.

D'ici septembre, tous les managers auront suivi le module court sur le management hybride et auront consulté un module de sensibilisation aux RPS et tous seront inscrits d'ici la fin de l'année à un des modules complémentaires de formation au management en télétravail.

La campagne de signature des avenants est d'ores et déjà engagée pour les salariés qui le demandent dans les conditions de l'accord (quand le poste est éligible et que l'organisation du service le permet). Les managers sont incités à rencontrer au plus vite leurs collaborateurs pour finaliser les signatures.

L'**UNSA-Ferroviaire** a demandé que le sujet du télétravail soit également examiné en commission mixité, puisqu'il est démontré que le télétravail n'est pas sans impact sur les questions d'égalité professionnelle.



INFORMATIONS PRATIQUES

VOS ÉLU-E-S UNSA-FERROVIAIRE

CSE SNCF SA

Directeur de la publication : Frédéric Fournier
Rédacteur en chef : Stéphanie Legros

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LEGROS	Stéphanie	06 16 88 50 96 legros.s@unsa-ferroviaire.org	DUBREUIL	Thierry	06 12 24 78 76 dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org
DELON	Stephan	06 11 74 77 37 delon.s@unsa-ferroviaire.org	COPOL	Paterne	07 85 39 51 56 copol.p@unsa-ferroviaire.org
MALLEGOL	Philippe	06 42 44 32 11 mallegol.p@unsa-ferroviaire.org	GIROD	Audrey	06 25 31 28 27 girod.a@unsa-ferroviaire.org
BERTIN	Nadine	06 27 36 43 41 nadine.bertin@sncf.fr	CASU	Didier	06 46 00 34 06 casu.d@unsa-ferroviaire.org
TROUCHOT	David	06 12 18 93 06 trouchot.d@unsa-ferroviaire.org	SOMProu	Patrick	07 66 27 28 53 somprou.p@unsa-ferroviaire.org
CRESPIN	Annabelle	06.67.46.93.94 crespin.a@unsa-ferroviaire.org	VINCENT	Sarah	06 63 49 17 12 vincent.s@unsa-ferroviaire.org
VASSEUR	Christine	06 13 44 59 28 / 06 20 65 16 20 vasseur.c@unsa-ferroviaire.org	MAINI	Olivier	06 78 73 65 66 maini.o@unsa-ferroviaire.org
MARCHETTI	Marie-Cécile	06 89 19 10 03 marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org	DERUE	Bruno	06 17 93 19 15 derue.b@unsa-ferroviaire.org
ROBERT	Marie-Christine	marie-christine.robert@sncf.fr	LE COURTOIS	Franck	06 03 18 16 77 franck.le-courtois@sncf.fr
MANAZ	Sébastien	06 15 16 04 55 sebastien.manaz@cse-sncf.com	PIERRE	Sophie	sophie.pierre@cprpsncf.fr
PALLIX	Christophe	06 25 18 42 13 pallix.c@unsa-ferroviaire.org	DUCLOY	Philippe	06 60 58 37 64 philippe.ducloy@cse-sncf.com
RIVOALLAN	Agnès	06 16 74 03 23 rivoallan.a.unsa@gmail.com	GALLAVARDIN	Danielle	06 85 12 21 58 gallavardin.d@unsa-ferroviaire.org
PORCEL	Frédéric	06 74 67 00 59 porcel.f@unsa-ferroviaire.org	PIEROTTI	François	pierotti.f@unsa-ferroviaire.org
BOUR	Jean-François	bour.jf@unsa-ferroviaire.org	MAZERY	Stéphane	mazerystephane@gmail.com
CHIVOT	Jean-Louis	Secrétaire chivot.jl@unsa-ferroviaire.org	FOURNIER	Frédéric	Responsable Syndical fournier.f@unsa-ferroviaire.org

Vous souhaitez recevoir nos informations, inscrivez-vous à l'adresse suivante depuis une adresse mail personnelle (l'utilisation de la boîte mail professionnelle n'est pas recommandée) : cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org

Vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELLE : Service public

EXPERTISE : Responsabilité

Hot-Line Juridique : Assistance

STATUT : Responsabilité

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

Collège:

Tél:

Mail:

REJOIGNEZ L'UNSA-FERROVIAIRE

ICI